

Le Sonneur à ventre jaune en Île-de-France

À l'heure actuelle, l'espèce est rare et très localisée en Île-de-France.

Depuis les années 1990, le Sonneur à ventre jaune a été observé seulement dans les départements du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne.



En 2013, le nord de la Seine-et-Marne abrite la grande majorité de la population francilienne avec deux secteurs distincts : le site Natura 2000 « Bois des Usages, des Réserves et de Montgé » et la vallée du Petit Morin (ces sites sont situés à quelques kilomètres des sites d'observation de l'espèce dans l'Aisne et dans la Marne limitrophes). La population de Sonneurs à ventre jaune dans le nord de la Seine-et-Marne a été estimée en 2013 à environ 130 individus.

La vallée du Petit Morin

Les nouvelles prospections effectuées par la SNPN en 2013 ont permis la redécouverte d'une population en vallée du Petit Morin.

68 individus ont été observés sur quatre communes. Cette vallée particulièrement riche en prairies pâturées et en sources alliées à la présence de boisements offre à cette espèce patrimoniale une mosaïque d'habitats essentielle à sa survie.

RECHERCHÉ



Avez-vous déjà vu cet amphibien en Île-de-France ?

Si oui, n'hésitez pas à contacter la SNPN !

Plusieurs éléments nous seront utiles : la date, le lieu d'observation, le nombre d'individus ainsi que votre nom et vos coordonnées.

Société nationale de protection de la nature

Association loi 1901, fondée en 1854, reconnue d'utilité publique

Protéger la faune, la flore et les milieux naturels
La nature au cœur de nos actions

SNPN
9 rue Cels - 75014 Paris
Tél : 01 43 20 15 39
Fax : 01 43 20 15 71
snpn@wanadoo.fr / www.snpn.com



En partenariat financier et technique avec :



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie



SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



Société nationale de protection de la nature

Le Sonneur à ventre jaune en Île-de-France



Une espèce rare et localisée

Fiche d'identité du Sonneur à ventre jaune



Classe : Amphibia

Ordre : Anura

Famille : Bombinatoridae

Nom scientifique : *Bombina variegata*
(Linnaeus, 1758)

Taille : Jusqu'à 6 cm

Poids : 15 g maximum

Caractéristiques : Il possède des yeux proéminents au-dessus de la tête arborant une pupille en forme de cœur ou de goutte d'eau renversée. Contrastant avec sa face dorsale de couleur terne grisâtre, sa face ventrale présente des taches noires sur un fond jaune, dont la disposition diffère pour chaque individu.

Longévité : Plus de 10 ans.

Chant : « Hou-Hou », chant faible émis par le mâle de jour comme de nuit, ressemblant à un petit jappement.

Période d'activité :

J	F	M	Av	Ma	J	Ju	A	S	O	N	D
---	---	---	----	----	---	----	---	---	---	---	---

Habitats : En Île-de-France, ses habitats aquatiques sont des milieux stagnants temporaires, de faible profondeur telles des mares de prairies, des ornières forestières ou en lisière de forêt, des zones de piétinement de bovins en eau. En hiver notamment, il utilise des habitats terrestres comme des terriers d'autres espèces, des tas de bois, sous des souches ou des roches...

Réglementation :

Européenne : convention de Berne, relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Annexe II)
Européenne : directive Habitat-Faune-Flore (Annexes II et IV)
Nationale : Arrêté de 2007 (Article 2 ; protection intégrale)

Cette espèce est classée « Vulnérable » sur la liste rouge des amphibiens et reptiles de France et fait l'objet d'un plan national d'action.

Elle est également une espèce dite « déterminante Trame verte et bleue ».

Lorsqu'un sonneur se sent menacé, il adopte une position particulière (lordose lombaire) afin de dévoiler ses couleurs vives en guise d'avertissement.



Habitat aquatique



Dès le mois d'avril, les mâles rejoignent les sites de reproduction. Ils chantent afin d'attirer les femelles.

Adulte en phase aquatique



Amplexus (accouplement)

Cycle de vie biphasique

Les femelles pondent leurs œufs dans plusieurs ornières afin de maximiser la chance de survie des têtards. Les œufs éclosent 5 jours après la ponte.

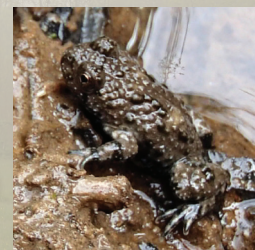
Les têtards se développent dans le milieu aquatique et réalisent leur métamorphose entre 34 et 131 jours après l'éclosion.



Têtard au dernier stade de développement

Dès la fin du mois d'août, les jeunes ainsi que les adultes sortent du milieu aquatique pour partir dans leur site d'hivernage en milieu terrestre.

Juvenile



Les individus peuvent parcourir plusieurs kilomètres entre leur site de reproduction et leur site d'hivernage.

Habitat terrestre

Un amphibien menacé

Les causes majeures de la régression du Sonneur à ventre jaune sont :

- la perte et la fragmentation des habitats dues à l'aménagement des territoires ;
- la dégradation ou la modification de ses habitats dues à l'évolution des pratiques agricoles ou sylvicoles, etc. ;
- les perturbations engendrées par la pratique de certains loisirs de plein air (quads, deux-roues, etc.) qui peuvent entraîner la mort d'individus et la dégradation des habitats de reproduction.

Que puis-je faire pour préserver cette espèce ?

- Ne pas capturer ni déplacer les adultes ou les têtards (cette espèce est protégée).
- Préserver les haies, les mares et notamment les mares de prairies.
 - Préserver les micro-habitats temporaires.
- Ne pas combler les ornières présentes sur un chemin ou un secteur forestier qui seraient favorables à sa reproduction ou à ses déplacements.
- Ne pas marcher ou rouler dans les ornières afin de préserver ses lieux de reproduction et d'alimentation.
 - Indiquer la présence de cette espèce à la SNPN.

